Actualités d'Alsting

mairie.alsting@wanadoo.fr

Bulletin Municipal N° 31 été 2013

Bonnes Vacances 2013

Sommaire

Le mot du Maire 3

L'état civil 4 à 5

Vie de la Commune 6 à 15

La vie des écoles	6 à 8
Le personnel communal	9
Vœux du Maire, cartes de vœux 2013, Roger Bichelberger	10
Banquet des pompiers et dernières manœuvres	11
Cérémonie du 28 avril, cérémonie du 8 mai	12
Fête des anciens	13
Noces d'or et de diamants, nonagénaires	14 et 15

La parole aux Associations 16 à 23

Le Tennis club	16
L'UNIAT	17
Aide et Partage	18
Les Aviculteurs, Tai chi chuan	19
Les Cavaliers	20
Union Sportive Alsting-Zinzing	21
Association des Parents d'Elèves Alsting	22
TéléVision Alsting-Zinzing	23

Budget 2013 24 à 26

Vie associative et sportive 27 à 31

Le calendrier des manifestations	27
Les manifestations en image	28 à 31

Travaux et achats divers 32 à 34

La Régie de Télédistribution informe 35

Urbanisme 36

Il faut le savoir 37

Divers infos 38

Un peu de civisme 39

Histoire d'antan 40

Le Mot du Maire

Mesdames et Messieurs, chers concitoyens,

C'est avec plaisir que nous vous adressons ce bulletin n°31 dans lequel nous reprenons les principaux évènements ayant illustré la vie au sein de notre village ces derniers mois.
Grâce à cette lecture, chacun pourra prendre connaissance de la richesse qui anime notre collectivité.
Alsting est une commune qui bouge, qui est en mouvement et dont les biens progressent continuellement. Notre village s'est enrichi, s'embelli d'équipements nouveaux issus d'une gestion saine et maîtrisée ; la nouvelle école en est la dernière illustration.
Au-delà de nos investissements, je tiens à souligner l'engagement au quotidien à travers la vie publique, à travers la vie associative d'hommes et de femmes qui n'hésitent pas à donner de leur temps et de leur énergie pour faire évoluer notre village et agrémenter la vie de nos concitoyens. Sans eux, notre collectivité ne fonctionnerait pas, notre village serait sans âme, sans identité.
La force de toute collectivité repose sur la solidarité, le respect et le courage. Ceci s'applique à la famille, à la commune, au pays tout entier.
L'évolution se nourrit avant tout de la confiance. Il est primordial de croire et d'avoir confiance en nos dirigeants. Cette même confiance génère également de la solidarité, facteur essentiel pour progresser.
La situation difficile que traverse notre pays est due en partie à l'absence de cette confiance en nos responsables politiques. Les raisons de ce désintérêt sont multiples : promesses non tenues, démagogies, accroissement des inégalités et scandales en tous genres.
Pour vivre ensemble nous devons savoir respecter les règles de vie, cela commence déjà au sein de notre village, par le respect de certaines règles simples telles que celles des horaires de travail, le respect du stationnement afin qu'il ne présente aucune gène ni pour le piéton, ni pour la circulation, le respect de la vitesse à laquelle on traverse l'agglomération, le respect de l'environnement, le respect du voisin.
Pour avancer, il faut également du courage, il faut oser investir et entreprendre. Nous l'avons fait durant tout ce mandat avec comme seul souci d'investir sans pour autant avoir recours à une augmentation des taux d'imposition.
Cette mandature se termine, nous pouvons être satisfaits du travail accompli puisque la majorité de nos projets a été réalisée. Il ne reste qu'à terminer la rénovation du terrain de foot que nous avions inscrit sur notre programme en 2008. Ce sujet a suscité bien des polémiques, bien des interrogations. Afin de clore les débats, deux chiffres, coût total de l'opération 829 000€ , coût résiduel pour la commune de 173 240€.
Là ou d'autres ont injecté des sommes supérieures pour un terrain en gazon traditionnel, notre commune déboursera 173 240€ pour un terrain synthétique dont la qualité du revêtement sera équivalente à celle d'un club de ligue 1.
L'autre sujet à débat est celui de la distribution de l'eau. La municipalité réfléchit à céder la gestion de ce service. Les raisons sont multiples : la seule vente de notre eau ne permet plus de financer les investissements nouveaux et à garder notre réseau dans un bon état sans une hausse conséquente du prix de l'eau. Trop d'impayés, trop de retards dans le règlement des factures d'eau ne font que compliquer cette gestion. A cela se rajoutent toujours plus de contraintes sanitaires et techniques auxquelles nous devons répondre.
L'essentiel de nos investissements était axé ces dernières années sur la réfection de nos bâtiments. Maintenant nous allons à nouveau nous concentrer sur la rénovation de nos routes. Une première étude a été lancée pour redimensionner le réseau d'assainissement de la rue St Jean où nous rencontrons d'importants problèmes de refoulement. La rénovation complète de cette rue avec le réseau d'eau et d'assainissement sera le prochain grand chantier dont les travaux devrait démarrer en 2014.

Très cordialement

Jean-Claude Hehn, Maire d'Alsting

L'Etat Civil

Naissances

24 naissances hors de la commune dont 11 filles et 13 garçons

08 janvier 2012	BADINO Alix	52, rue de Chatelaillon
17 janvier 2012	ROCA Olivia	17, rue de la Forêt
01 février 2012	HUNSICKER Ben Noah	20, rue du Beau Site
10 février 2012	WARING Matteo Horst Bernard	27, rue du Stade
13 février 2012	KREUTZER David	7, Imp. Lamartine
16 février 2012	BRENNSTUHL Sarah	35, rue de Palinges
22 février 2012	FERNANDEZ Diego Dan	65, rue de Chatelaillon
29 février 2012	ZIMMER Dana Luna	3, Imp. des Geais
12 mars 2012	QUILLING Eglantine	45, rue de l'Ecole
04 avril 2012	DITTGEN Adriano Teata	10, rue Ste Marguerite
11 avril 2012	KARMANN Théo Julien	31, rue Bellevue
04 mai 2012	METZINGER Mathéo	1, rue de Palinges
26 mai 2012	HUWIG Nina Leeloo Dorothée	14, rue de la Montagne
08 juin 2012	SCHUCK Lohan	17,rue du Pont
12 juin 2012	GALERA Lysa	2, rue des Longschamps
22 juin 2012	GERBER Baptiste Norbert Rémy	8, rue de la Forêt
18 juillet 2012	SCHOENDORF Thiméo Arnaud Florian	17, rue de la Forêt
24 juillet 2012	WEISLINGER Yann	4, rue du Bassin
13 août 2012	HUSSONG Victoria Elie	35, rue de la Montagne
11 septembre 2012	EVA Mathis	8, rue Voltaire
20 septembre 2012	MONNET Anaïs	13, rue de Simbach
09 novembre 2012	HOFFMANN Alexis	91, rue de Palinges
22 novembre 2012	WEBER Ludivine	7, rue des Cerises
30 décembre 2012	DE PETTER Eva Anna	9, rue à l'Orée du Bois

Sincères félicitations aux heureux parents

Décès

21 décès dont 10 femmes et 11 hommes

07 janvier 2012	GAMEL Marie-Josette née SCHWINDLING	13, rue Bellevue
07 février 2012	KLEIN Thérèse Elisabeth née HEHN	120, rue de Palinges
09 février 2012	ALLEMAND Georges René	20, rue du Gal Guillaume
15 février 2012	HEHN Jeanne-Marie née BUHR	14, rue de Kerbach
17 février 2012	KLEIN Marie-Angèle née SCHEUER	51, rue de Palinges
11 avril 2012	SCHOENDORF Bernard Gilbert	19, rue de Kerbach
28 avril 2012	HOUVER Gérard	70, rue de Simbach
06 mai 2012	NIMSGERN Jean Marie Joseph	1, rue Bellevue
30 mai 2012	DUFOUR Alain André	3, rue des Fleurs
06 juillet 2012	HEIN Robert Joseph	14, rue des Cerises
06 juillet 2012	SICLARI Nazzarena née MANNELLA	1, rue de la Fontaine
11 août 2012	DAUSEND Tharsil Marie née JUNG	46, rue de Chatelaillon
14 août 2012	LACOUR Paul	15, rue de la Montagne
26 août 2012	GITZHOFFEN Germaine née PHILIPP	64, rue de Palinges
19 septembre 2012	SCHERER Jean François	2, rue de Chatelaillon
25 septembre 2012	HAMMAN Albert Joseph	5, rue des Longschamps
25 octobre 2012	JUNG Théophile	8, rue de la Fontaine
08 novembre 2012	MAYER Germaine Catherine née DUPONT	32a, rue de Chatelaillon
14 décembre 2012	FLAUSS Blandine Catherine née METZINGER	2, rue du 20 février
25 décembre 2012	KARMANN Cyrille née DALLEM	42, rue de Chatelaillon
29 décembre 2012	THUMSER Maurice	4, rue des Vignes

Sincères condoléances à toutes les familles en peine

Mariages

11 mariages

31 mars 2012	THIL Carine et SCHUCK Jérôme Lucien Richard
02 juin 2012	SCHMITT Sandrine Dorothée et SOROKA Nicolas
06 juin 2012	WAGNER Angélique Sandra et BUDIAN Dirk
22 juin 2012	SEITH Katja Annette et MARING Michel Jean-Marc
27 juillet 2012	PORTZ Christina Marie et HULLAR Nicolas Roland
04 août 2012	MEYER Emmanuelle et MATHIS Mathieu
01 septembre 2012	WEIDEN Isabelle Marie Chantal et DAUTCOURT Jean-Marie André
08 septembre 2012	MANGIONE Aurore Rachel et HEHN Grégory René Joseph
15 septembre 2012	RINKENBACH Lydia et MONNET Daniel Joseph
22 septembre 2012	LANNE-PEYROUTET Magali et KARMANN Christophe Simon
10 novembre 2012	AUBERTIN Linda et FLAUSS Alexandre

Félicitations aux jeunes couples

Divers taux et tarifs 2013

Taxes	
Taxe foncière bâti	*10,65%*
Taxe foncière non-bâti	*84,08%*
Taxe d'habitation	*11,96%*

Les 3 taux ont été maintenus pour 2013

Concessions Cimetière	
caveau (versement unique)	763,00 €
Nouvelles bases à partir de 2013(15 ans)	
simple : 3,5m2	100,00 €
double : 5 m2	150,00 €
triple : 7 m2	200,00 €
quadruple	250,00 €

Eau	
Part fixe - location compteur (commune)	16 €/an
Part variable - consommation (commune)	1,648 €/m3
Redevance de prélèvement (agence de l'eau)	0,052 €/m3
Assainissement	
Collecte (part communale)	0,78 €/m3
Part fixe (Intercommunalité)	7,20 €/an
Transport + traitement (Intercommunalité)	0,813 €/m3
Redevance de pollution (agence)	0,356 €/m3
Redevance de collecte (agence)	0,274 €/m3

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

	Matin	Après-Midi
Lundi	08h00 à 12h00	14h00 à 18h00
Mardi	08h00 à 12h00	14h00 à 18h00
Mercredi	08h00 à 12h00	Fermé
Jeudi	08h00 à 12h00	14h00 à 18h00
Vendredi	08h00 à 12h00	14h00 à 18h00

La vie des écoles

Inauguration de la nouvelle école

Deux ans de travaux furent nécessaires, mais le résultat est à la hauteur de l'attente.

Fonctionnelle depuis la rentrée 2012 et inaugurée le 7 octobre dernier en présence de nombreuses personnalités, la nouvelle école regroupe dorénavant 5[(1)] classes au primaire et 2 en maternelle.

L'établissement est également équipé d'une salle des maîtres, d'une bibliothèque et d'une salle informatique, cette dernière vient d'être dotée de 20 ordinateurs portables avec mise en réseau.

Après la cérémonie officielle de la matinée, l'après-midi portes ouvertes fut l'occasion pour les parents de visiter les lieux et pour les enfants, non sans une certaine fierté, de leur montrer leur nouvelle école.

[(1)] *vue la diminution du nombre d'élèves, une suppression de classe est prévue pour la rentrée 2013/2014*

L'Association des Parents d'Elèves, en commun avec la municipalité, s'est chargée de guider les visiteurs.

Pour l'occasion un manège pour enfants avait été installé dans la cour de l'école.

Nous voyons ici les enfants en admiration devant la hardiesse de nos élus.

Remise de prix concours de dessins du Crédit Mutuel

Dans le cadre du concours de dessins du Crédit Mutuel sur le thème « la nature et les animaux », les enfants de l'école d'Alsting ont reçu leurs prix le 30 mai.

Pour les premiers prix, trois enfants de chaque classe ont été récompensés par des livres. L'ensemble des élèves a reçu un jeu de cartes pour l'élémentaire et des crayons-couleurs pour les plus petits.

Quelques dessins ont été sélectionnés pour participer au concours national.

Saint Nicolas de passage à l'école

Pour les moments de déprime on ne pourrait que vous conseiller de voir la visite de Saint Nicolas et du Père Fouettard à l'école.

C'est un moment 100% bonheur. Que du plaisir ! Saint Nicolas part ravi avec des belles chansons, de beaux dessins et des petites mises en scène préparées avec soin par les enfants et les enseignants.

Rentrée scolaire 2013/2014

Pour la rentrée de septembre 2013, il y aura 6 classes pour un total de 142 élèves dont 57 en maternelle et 85 en élémentaire.

Répartition des classes :

Maternelle 2 classes

Petits/Grands, Mlle GROSS avec 28 élèves

Petits/moyens, Mlle ZITT avec 29 élèves

Elémentaire 4 classes

C.P., Mme WEILAND avec 22 élèves
C.E.2/C.M.1, Mme GREFF 22 élèves

C.E.1/C.E.2, Mme MANN avec 22 élèves
C.M.2, M. OLIER avec 19 élèves

A noter la suppression d'une classe en élémentaire et le départ de Mme DEWALD.

La vie des écoles

Cross à l'école

Le Cross était de retour à l'école le 12 avril 2013 !

Depuis la petite section jusqu'aux grands du CM2, les enfants ont participé à un défi sportif sur mesure :
300 m pour la maternelle ; 800 m pour le CP ; 1 200 m pour le CE1 et CE2 et 1 600m pour le CM1 et CM2.

L'organisation de cette rencontre a été à nouveau l'occasion d'un travail conjoint entre l'école, les parents d'élèves, l'APEA, l'ACA, le Crédit mutuel, les sapeurs pompiers d'Alsting et la Commune. Un grand merci aux sponsors : M Eugène Weyland et M Maurice Weber pour les coupes ; au Crédit mutuel pour les médailles ; à la Commune pour le goûter.
Les conditions météo ont permis un bon déroulement après la mise en état du circuit le matin par les ouvriers communaux et les parents bénévoles. Et les braves du CM2 ont fini sous une pluie battante qui leur a valu les bravos de tous les participants. Superbe après-midi !

La réforme des rythmes scolaires

Les grandes lignes d'organisation du temps scolaire dans le premier degré :
L'enseignement sera dispensé dans le cadre d'une semaine de neuf demi-journées **incluant le mercredi matin**. Le nombre d'heures de classe par semaine restera fixé à 24 heures durant 36 semaines. La journée d'enseignement sera de maximum 5h30 et la demi-journée de maximum 3h30. la durée de la pause méridienne ne pourra pas être inférieure à 1h30.
Des activités pédagogiques complémentaires, qui ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves, viendront s'ajouter aux 24 heures d'enseignement hebdomadaires ; ces activités seront organisées par les enseignants et se dérouleront en groupes restreints d'élèves.
Des activités périscolaires, à l'initiative de la commune, prolongeant le service public de l'éducation peuvent être organisées. Elles permettront d'offrir aux élèves qui le désirent, des activités artistiques, culturelles et sportives.
Le conseil municipal après concertation avec le Directeur de l'école et les représentants des parents d'élèves, face au manque d'éléments et de moyens matériels et financiers actuels, a décidé le report de la date de mise en œuvre de la réforme à la rentrée 2014.

Le Personnel Communal

Nouvelle secrétaire à la Mairie

Sandra Karmann, née Hilbert, domiciliée dans notre commune, nous vient de la Mairie de Spicheren où elle occupait un poste d'agent administratif depuis 13 ans. Mutée le 1er février 2013 et titulaire d'un CDI à mi-temps, son rôle à ce nouveau poste consiste, en un premier temps, à reprendre les fonctions de celui laissé momentanément vacant suite au départ pour congé de maternité suivi d'un CPE d'Audrey Mattiuzzo.
L'état civil et l'eau font partie de ses principales charges de travail.
Nous souhaitons une bonne intégration au sein de notre équipe à notre nouvelle secrétaire.

Un petit rappel de la composition de l'équipe actuelle:
Claudine Hehn en charge de l'accueil, des élections, du recensement des jeunes ainsi que du courrier,
Emmanuel Vidmar responsable des finances, de la gestion du personnel et des associations, des conseils municipaux.
Myriam Thil chargée de l'urbanisme, de la gestion de la salle du Clos du verger et du cimetière, des dossiers d'aide sociale.

Permis poids lourd

Gilles Fersing vient de passer avec succès l'épreuve théorique et les épreuves pratiques pour l'obtention du permis C.
Le permis C autorise la conduite des véhicules affectés au transport de marchandises ou de matériel dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 3,5 tonnes.
Le permis E(C) permet de conduire les véhicules de la catégorie C attelés à une remorque de taille importante.

Présentation du nouveau roman de Roger Bichelberger

Accueillir un enfant du pays est toujours un énorme plaisir pour la commune.

La présentation de son nouveau roman *Bérénice* fut le moment de retrouvailles entre les Alstingeois et Roger Bichelberger qui a partagé avec nous la vie de cette jeune fille tourmentée et chargée d'un passé lourd ayant bouleversé sa vie et celle d'un prêtre irlandais.

Cette soirée a été animée par Guy Starck à la guitare.

Vie de la commune

Vœux du Maire

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire, devant une assistance composée d'élus, de représentants du monde associatif et d'entreprises ayant leur activité dans notre cité, le premier magistrat a présenté le bilan de l'année écoulée.

Deux bénévoles ont été mis à l'honneur pour leur engagement associatif :

Simon Karmann au service de l'ASCA et au sein de l'AFC depuis 25 ans
Jean Meyer a été Président du Club des Séniors pendant 11 ans.

La cérémonie a été rehaussée par un quintette à vent de l'école de musique de la communauté d'agglomération de Forbach.

Carte de vœux 2013

Un concours de dessins avec comme thème « notre nouvelle école » a été organisé en collaboration avec le personnel enseignant et les élèves du CE1.

Alyssa Kunz, l'élève gagnante, a été mise à l'honneur lors de la soirée des vœux du Maire au Clos du verger.

Le dessin a servi de modèle pour créer les cartes de vœux 2013 de la commune.

Un grand bravo à l'heureuse lauréate.

Banquet des Pompiers

Lorsque nous avons besoin d'assistance médicale, nous appelons le 18... et bien souvent les premiers sur place sont nos amis "les pompiers".

Toujours à l'écoute, disponibles rapidement nous oublions trop souvent de leur dire tout simplement "MERCI", alors profitons de cette édition estivale pour leur dire UN GRAND MERCI…

Raphael Obertin, Valentin Schneider et Olivier Monnet ont été honorés lors de la fête de la Sainte Barbe par une médaille d'argent. Une médaille d'or a été quant à elle remise à Laurent Feicht en récompense de ses 30 ans d'engagement.

La bienvenue à Angélique Weislinger, nouvelle recrue, à laquelle nous souhaitons une longue et belle carrière !

Un grand bravo encore à nos pompiers volontaires pour leur engagement, leur disponibilité et leur présence.

Alstingeois, Alstingeoises, sachez aussi que nos pompiers fêtent leurs 100 ans d'existence cette année !

Dernières Manœuvres

Vie de la commune

Cérémonie du 28 avril

Bénédiction du drapeau des anciens combattants

Le vent, la pluie, la neige ont eu raison de l'ancien drapeau.
Le nouvel étendard, après avoir été baptisé en l'église Saint Pierre d'Alsting en présence de nombreuses personnalités, de porte-drapeaux et autres représentants d'associations, fut amené devant le monument aux Morts porté par ses parrains et marraines en traditionnel costumes lorrains.
Le Maire a procédé à la remise officielle de l'étendard au Président des Anciens combattants d'Alsting Joseph Weishard, qui lui-même l'a remis au porte-drapeau Valentin Schneider.
La cérémonie se termina autour du pot de l'amitié.

Le nouveau drapeau reprend les couleurs de la France. Il est composé de 3 bandes verticales de largeur égale.
Sur la première face, sont brodées en lettre d'or, la localité d'appartenance du groupement et l'année d'acquisition. Au centre est placée la croix du combattant. De part et d'autre de la décoration militaire, ont été ajoutées les dates de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre d'Algérie.
Sur la seconde face du drapeau, sont représentées les armoiries d'Alsting et la croix de guerre. L'étendard est équipé d'une hampe surmontée d'une lance en laiton.

Après 40 ans de fidèles services l'ancien drapeau a été remis à la municipalité.

Cérémonie du 8 mai

68ème anniversaire de la Victoire de 1945

Après la lecture du message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense et des anciens combattants et après le dépôt de gerbe, le premier magistrat a honoré trois anciens combattants.
La croix du combattant à Guy Starck et la médaille de la reconnaissance de la Nation à Valentin Monnet et à Eugène Weyland.
Guy Starck totalise 28 mois de service dont 12 effectués en Algérie, Valentin Monnet 28 mois de service dont 27 en Algérie et Eugène Weyland 26 mois de service dont 21 en Algérie.
Après l'interprétation du chant des partisans par les élèves de CM2, l'harmonie municipale de Stiring-Wendel a clôturé la cérémonie en jouant la Marseillaise.

A l'issue de la cérémonie, les participants se sont dirigés en cortège, fanfare en tête, chez Agnès pour le traditionnel apéritif offert par la municipalité.

Fête des Anciens

196 convives ont répondu présents au traditionnel banquet organisé par la municipalité.

Laissons parler les photos.....

... la mascotte de la journée...

... l'occasion d'apprendre la samba ...

... ou le french cancan ...

... que dire de plus si ce n'est que ce fut encore un bon moment de convivialité.
L'occasion de se retrouver entre amis autour d'une bonne table, de se raconter des souvenirs communs et d'oublier, l'espace d'une journée, les tracas de la vie quotidienne.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine

Noces d'Or

HENRICH Jean-Claude
ALLEMAND Marie-Jeanne
03 juin 2013

ZEIDLER Fernand
BENDEL Anne Marguerite
18 septembre 2012

KRUGER Klaus Ernst
HOFMANN Käthe
28 décembre 2012

BITSCH Rodolphe Ernest
DUPONT Marie-Claire
22 septembre 2012

BRECHBILL Gilbert
MANN Eléonore
07 juin 2013

GASPARETTI Fabio
GILCHER Marlyse
01 septembre 2012

Noces de Diamant

SACKSTETTER Jean Kurt
THIL Claire
19 septembre 2012

DAHLEM Guillaume
24 novembre 2012

Nonagénaires

Nonagénaires

LINHART Marguerite
09 septembre 2012

CHAMONARD Mathilde
12 décembre 2012

La parole aux Associations

Petite innovation dans ce bulletin municipal.

Pourquoi ne pas laisser la parole directement aux associations, quelles soient sportives ou culturelles, pour s'exprimer, pour se faire connaître, pour partager leur vécu, pour parler des fêtes et manifestations passées et à venir ?

C'est ce que nous faisons ici. Tous les Présidents d'association ont eu la même proposition, à chacun de profiter de cet espace qui leur est réservé pour s'exprimer.
Nous comptons sur vous pour rehausser ce bulletin lors des prochaines publications.

Le Tennis Club

La saison de tennis, débutée en septembre dernier, a cette année encore rassemblé un grand nombre d'adeptes. En effet, le tennis club d'Alsting compte 130 membres dont 72 enfants. Nos jeunes licenciés ont été répartis en 10 groupes pour l'école de tennis, ainsi qu'un groupe de mini tennis. Cette année a également eu lieu, pour les adultes nouveaux licenciés, une initiation adulte.

Comme chaque année, le club a organisé sa traditionnelle fête de Noël pour les enfants. La fête connut un vif succès car la majorité de nos petits licenciés y ont pris part. Les initiateurs ont mis en place de nombreux jeux pour les divertir, puis les enfants se sont retrouvés autour d'une collation avant de recevoir leur paquet cadeau.

Nouveauté 2013 : Rénovation du terrain en terre battue !
Coût des travaux : 20 000€. Le club d'Alsting supporte plus de la moitié de la somme, une subvention de 6 000€ est attribuée par la Commune.

Enfin pour clore cette saison tennistique, le club a organisé la fête du tennis qui marque la fin du tournoi interne.qui s'est déroulé du 3 au 23 juin 2013.

L'UNIAT

Une association très utile ...

SON RÔLE

L'UNIAT a pour objet de présenter et défendre selon les bases légales les intérêts, les droits et revendications de ses adhérents auprès des administrations et des instances sociales ; de les aider par des conseils et des renseignements ; de les soutenir dans leurs démarches dans les différents domaines de la législation sociale : assurance vieillesse, assurance maladie, invalidité, accident du travail et maladie professionnelle, veuvage. Elle apporte également son soutien dans les questions relatives à la retraite complémentaire, la carte d'invalidité, l'APA, l'allocation compensatrice tierce personne, l'exonération de la redevance télévision, le dégrèvement de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, l'allocation logement, les impôts en France et en Allemagne.

L'ACTION REVENDICATIVE

Combattre les injustices, dénoncer les inégalités et revendiquer des améliorations pour parfaire notre système de protection sociale font également partie de la mission de l'UNIAT.
Dans le cadre de cette activité, elle intervient donc régulièrement auprès des pouvoirs publics, des parlementaires et participe aux actions de masse pour parvenir à cet idéal. Elle rallie aussi ses forces aux organisations nationales en sa qualité de membre associé de la FNAR (Fédération Nationale des Associations de Retraités).

SA FORCE

40 000 adhérents répartis sur deux groupements d'égale importance
- ° le groupement de la Moselle : 20 000 adhérents
- ° le groupement d'Alsace : 20 000 adhérents

une organisation apolitique avec un financement qui provient des seules cotisations de ses membres,
une reconnaissance unanime par tous les organismes sociaux et les administrations,
une équipe de professionnels œuvrant tous les jours au secrétariat et dans les permanences extérieures.

MAIS L'UNIAT C'EST SURTOUT UN SERVICE DE QUALITÉ RENDU
À PLUS DE 10 000 PERSONNES CHAQUE ANNÉE.

L'UNIAT VOUS INTÉRESSE ?

Alors rejoignez-nous vite !

Section ALSTING

Président : RYGUS André - 03 87 99 12 91 Encaisseur : BRACH Daniel - 03 87 99 15 63

Secrétariat de SARREGUEMINES

21 - 23 rue Chamborand - Sarreguemines - 03 87 98 40 14 Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
Secrétaire Général : Monsieur Patrick CARO
Secrétaire Général Adjoint : Monsieur Olivier BUCK

Aide et Partage

L'association Aide et Partage est une association caritative dont le siège social se trouve 10, rue de l'église à Spicheren. Son comité œuvre au service des plus démunis et organise des actions tout au long de l'année.

Ainsi, son assemblée générale a eu lieu le 26 octobre 2012 au foyer Saint Pierre et le nouveau comité a été mis en place.

Le 8 mars 2013, un repas « harengs - pommes de terre », typique du temps de carême, a été proposé au Clos du Verger : une centaine de personnes y a pris part. La somme recueillie a été destinée aux chrétiens de Terre Sainte.

Puis, le 8 mai 2013, toujours au Clos du Verger, l'association, en partenariat avec les chasseurs d'Alsting et de Grosbliederstoff, et avec le soutien du Rotaract et des Alérions Moselle Est, a organisé un repas centré sur le gibier. Ce repas s'est déroulé dans une ambiance festive et a permis de recueillir des dons pour nos besoins locaux (aide aux familles et aux foyers d'hébergement d'urgence).

Le comité se réunit une fois par mois, ainsi de nouveaux projets peuvent régulièrement voir le jour.

Contact : Jacqueline SPOHR : tel : 06 31 94 72 22

Les Aviculteurs

La société avicole d'Alsting, créée le 18 février 1952 et dont le 1er Président fut Marc Dallem, compte actuellement 21 membres dont 4 jeunes de moins de 18 ans.
Président actuel Eugène Weyland pour la 29ème année consécutive.

L'association expose à diverses manifestations nationales et internationales ; toutes ont été couronnées de succès.

Dernièrement elle a fêté son 60ème anniversaire.

Pour 2013 le programme est très chargé :

- 19 et 20 octobre, exposition du groupement de Forbach à Kerbach,
- 26 et 27 octobre, exposition d'animaux de basse-cour à Grasse,
- 9, 10 et 11 novembre, exposition internationale à Mulhouse,
- 30 novembre et 1er décembre, exposition de Dursenheim.

Les 23 et 24 novembre aura lieu son exposition locale à la salle polyvalente d'Alsting.

Les personnes intéressées par l'aviculture peuvent contacter Eugène WEYLAND au 03 87 99 10 81

Tai Chi Chuan Alsting

Les séances ont lieu dans la salle du Clos du Verger de septembre à juin, sous la direction de Mme Buthge Iris.

- Le mercredi soir de 18h à 19h, pour la pratique de l'épée et de 19h à 20h pour la forme à mains nues.

Des stages de perfectionnement intensif sont proposés chaque année.
La saison 2012/2013 comptait trois stages en date du 26 janvier 2013, du 23 février 2013 et du 6 avril 2013.

Pour toute information un blog est à disposition : taichichuanalsting.fr

Les Cavaliers

En 2012 l'ACA a organisé de nombreuses manifestations dont les plus importantes ont été

- En mai 2012, une randonnée équestre et pédestre au chalet Glück Auf de Stiring-Wendel.

- En août 2012, un concours d'équitation islandaise qui a rassemblé, au Sandhübel d'Alsting, 130 chevaux venus de toute l'Europe et surtout d'Allemagne.

- En novembre 2012, la traditionnelle fête du Beaujolais Nouveau a occasionné, dans les locaux de l'ACA une ambiance mémorable.

- En décembre 2012, le Père Noël est venu gâter les petits cavaliers.

Pour 2013 l'ACA organise encore d'intéressantes manifestations

Le 1er mai 2013, une randonnée équestre et pédestre a rassemblé 23 cavaliers et autant de marcheurs pour se rendre au Ponsheimerhof en Sarre.
D'autres randonnées d'une ou de deux journées sont prévues, elles auront pour destinations, Metzing, Guebenhouse et Sarralbe.
Au mois d'août 2013, une fête champêtre country sera organisée sur le terrain de l'association, au Sandhübel.
En novembre et décembre 2013, l'année sera clôturée par des retrouvailles pour la Fête du Beaujolais Nouveau et la traditionnelle Fête de Noël.

L'USAZ - Club de Football d'Alsting

Après l'effort de la municipalité pour rénover le vieillissant terrain de football, il convient de présenter plus en détail cette association phare de notre commune.
Ce terrain synthétique sera un magnifique outil de travail pour les bénévoles du club, qui est composé d'un comité de 12 personnes et de 4 entraîneurs pour la section jeune.
Notre club compte une centaine de licenciés (précisément 114), plus une quarantaine de membres.
Nous avons 2 équipes seniors.
L'équipe A joue en 1ère Division district (plus haut championnat au niveau amateur de la Moselle).
L'équipe réserve joue en 3ème division district.

Nous avons également des équipes jeunes réparties comme suit :
1 équipe U7 et 1 équipe U9 (anciennement Débutants)
2 équipes U11 (anciennement poussins)
1 équipe U13 (anciennement benjamins)
1 équipe U15 et 1 équipe U17 (en jumelage avec Lixing-Lès-Rouhling, village voisin)

L'origine géographique de nos licenciés seniors se décompose comme suit :
34 joueurs d'Alsting, 10 joueurs de Spicheren, 3 joueurs de Bousbach, 2 joueurs de Forbach,
2 joueurs de Kerbach, 1 joueur de : Oeting/Sarreguemines/Grosbliederstroff/Farschviller/Behren

Cette association est aussi très présente par l'intermédiaire des manifestations qu'elle organise au sein de notre village : Carnaval des enfants/fête de l'été/tout Alsting joue au foot/Tournoi de pétanque/13 juillet/animation football fin d'année avec l'école.

Le club de football d'Alsting est actuellement en pleine mutation. Ce nouveau terrain lui permettra de se développer, d'une part au niveau des conditions de jeu et ainsi attirer plus de jeunes joueurs, mais également au niveau des nouvelles possibilités que lui ouvrira ce nouvel équipement :
- ➔ Organisation de plus de plateaux pour les jeunes.
- ➔ Organisation de finales jeunes (coupe Roussel, ou autres…).
- ➔ Organisation de stages pour les initiateurs sur plusieurs journées.
- ➔ Déjà plusieurs idées de match de gala (match de football féminin, rencontre entre club phare de la Moselle…).
- ➔ Moins de match remis pour les équipes jeunes et vétérans.
- ➔ Rencontre Franco-Allemande.

L'Association des Parents d'Elèves d'Alsting

L'assemblée générale de l'APEA s'est tenue le 22 mars 2013 et une nouvelle équipe a été élue pour continuer la gestion de la cantine scolaire et les différentes activités qui accompagnent l'école.

Après six ans à la tête de l'association, Mme Ana Mercedes Meyer cède la présidence avec plaisir à M. Sébastien Camus. Son action au sein de l'association a été capitale pour la réussite non seulement du projet de cantine scolaire mais également de l'animation de la vie scolaire par les parents d'élèves d'Alsting.

Les membres du comité et le personnel enseignant ont offert des fleurs et des chocolats à Mme Véronique Karmann, vice-présidente sortante, et Mme Meyer pour leur engagement depuis des très nombreuses années.

La Commune tient également à les remercier pour leur participation active au sein de l'école ainsi que tout l'ensemble du comité pour leur travail.

Cantine scolaire

Notre cantine scolaire a connu une hausse des effectifs à la rentrée 2012/2013. Beaucoup de petits fréquentent la cantine qui est gérée par l'APEA.

Des ateliers bricolages sont proposés au fil des saisons pour faire plaisir aux enfants qui aiment se détendre après le repas.

Tous les mois une journée bio leur est proposée et la découverte de nouvelles saveurs révèle parfois des surprises ! Dur dur la vie de certains légumes !!!

TVAZ 25 ans de télé locale

Créée en 1988, la télé locale Alsting-Zinzing doit sa longévité au bénévolat d'une équipe dynamique et dévouée au service de la population.

Le Comité actuel

Jean-Luc WACK, Président depuis 1998
Raphaël MEYER, Trésorier
Pascal WEISLINGER, Secrétaire
Monique WACK à la messagerie
Hubert SCHNEIDER à la technique depuis 1988

Leur engagement, leur disponibilité lors des manifestations et évènements au village et leur savoir-faire est à mettre à l'honneur.

Le Club des Séniors

Les Finances de la Commune

Budget Primitif 2013

Section de Fonctionnement : *1 379 000 €*

Dépenses

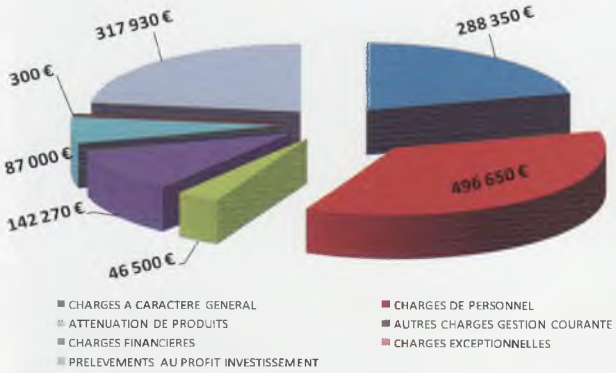

Recettes

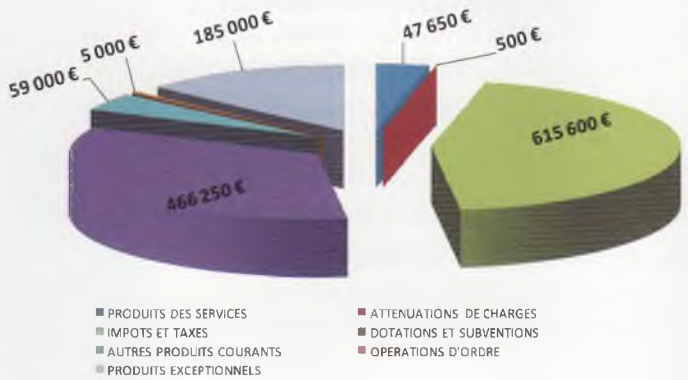

Les grandes lignes du Budget de Fonctionnement

Les charges à caractère général, *288 350 €.*

Cette rubrique regroupe pour l'essentiel les achats (électricité, combustible, fournitures d'entretien, fournitures de voirie, fournitures administratives...), les services extérieurs (locations, entretiens et réparations, primes d'assurances…), les impôts et taxes (taxes foncières…).

Les charges de personnel, *496 650 €*

Les charges de personnel constituent un élément important et significatif des charges de la commune. Elles sont constituées de l'ensemble des rémunérations ainsi que des charges sociales. Elles représentent 46,81% des dépenses réelles, en diminutions de 1,39 par rapport à 2012.

Les atténuations de produits, *46 500 €*

Contribution de la Commune à la Taxe Professionnelle Unique.

Autres charges de gestion courante, *142 270 €*

Dans cette rubrique se trouvent les indemnités versées au Maire et aux Adjoints, les subventions versées aux associations, le déficit des budgets annexes (pour 2012 un déficit exceptionnel de 62 300 € reporté du budget du lotissement de l'orée du bois).

Charges financières, *87 000 €*

Constitué en totalité des intérêts des emprunts en cours

Charges exceptionnelles, *300 €*

Secours, aides.

Prélèvements au profit de l'investissement, *317930 €*

Constitué du virement à la section d'investissement ainsi que de la valeur comptable des immobilisations cédées (vente de terrains jonction rue du Bassin et l'Orée du bois)

Les produits des services, *47 650 €*

Regroupe principalement les produits forestiers, les recettes des concessions du cimetière, les locations des droits de chasse, les recettes de la cantine scolaire (participation des parents)

Les atténuations de charges, *500 €*

Représente les indemnités maladie, AT remboursées par la CPAM, pour le personnel non titulaire.

Les impôts et taxes, *615 600 €*

Cette rubrique représente, avec les dotations et subventions, l'essentiel des recettes de fonctionnement.
Il s'agit notamment des contributions directes, de la dotation de solidarité ainsi que de diverses autres taxes et redevances.

Les dotations et subventions, *466 250 €*

Regroupe, entre autres, des dotations (forfaitaire, de solidarité rurale, nationale de péréquation…), des compensations de l'état au titre de la taxes (foncière et d'habitation).

Les autres produits de gestion courante, *59 000 €*

Entièrement constitué des revenus des immeubles (locations)

Les opérations d'ordre de transfert, *5 000€*

Travaux en régie.

Produits exceptionnels, *185 000 €*

Recettes provenant du remboursement des assurances suite à divers sinistres ainsi que des produits de cessions d'immobilisations.

A noter que cette année encore les taux des différentes taxes n'ont pas changés :

Taxe foncière bâti : ***10,65%*** Taxe foncière non bâti : ***84,08%*** Taxe d'habitation : ***11,96%***

Pour 2012, la recette des contributions directes est de 555 841€

Budget Primitif 2013 — Section d'Investissement : 1 961 703 €

Dépenses

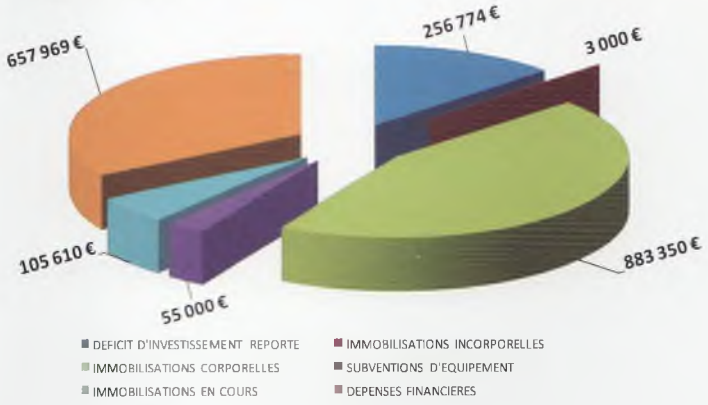

Recettes

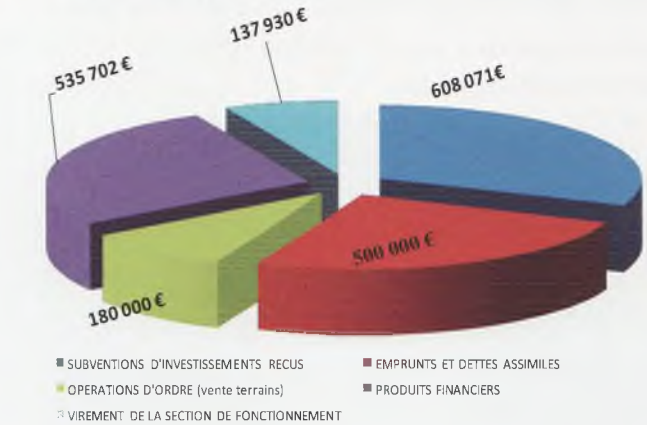

Les grandes lignes du Budget d'Investissement

Déficit d'investissement reporté, ***256 774 €.***
Représente le déficit cumulé des années antérieures

Immobilisations incorporelles, ***3 000 €.***
Frais de numérisation du cadastre.

Subvention d'équipement aux org. Publics, ***55 000 €.***
Il s'agit d'un subvention versée à la Régie de Télé-distribution pour la mise en place de la fibre optique (le même montant sera inscrit en recette comme subvention d'investissement reçue de la CAF).

Immobilisations corporelles, ***883 350 €.***
Rubrique la plus importante du budget d'investissement, elle regroupe les gros travaux débutés et terminés en cours d'année dont les constructions, les aménagements de terrains, l'éclairage public, le matériel et outillage, le matériel de bureau et informatique, le mobilier et le matériel électro-ménager etc.. **Le terrain de foot synthétique en sera la plus grande part.**

Immobilisations en cours, ***105 610 €.***
Autres immobilisations engagées sur les constructions et les installations techniques.

Dépenses financières, ***657 969 €.***
Remboursement du capital des emprunts en cours et en particulier de l'emprunt relai de 500 000 € réalisé la même année.

Les subventions d'investissements reçus, ***608 071 €.***
Regroupe l'ensemble des subventions reçues de l'état, de la région, du département ainsi que d'autres groupements de collectivité et la dotation d'équipement des territoires ruraux. A noter que les subventions budgétisées pour le terrain de foot synthétique représentent 80% de la rubrique. Est également comptabilisée la subvention versée par la Communauté d'Agglomération de Forbach pour la mise en place de la fibre optique ainsi que celle pour l'installation du parc informatique des écoles.

Emprunts et dettes assimilées, ***500 000 €***
Emprunt relai nécessaire pour les besoins d'une forte trésorerie sur une période très courte (remboursé la même année après réception des subventions).

Produits financiers, ***535 702 €.***
Constitué pour l'essentiel des réserves (excédent de fonctionnement capitalisé) ainsi que des Fonds de Compensation de la TVA.

Virement de la section de fonctionnement, ***137 930 €.***
Excédents de fonctionnement prévus en 2013.

Opérations d'ordre de transfert, ***180 000 €.***
Recettes provenant de la vente de terrains à la jonction de la rue du Bassin et l'Orée du bois.

Quelques précisions sur le financement définitif du terrain de foot synthétique (connu au 30/06/13)

Le montant des travaux HT est de **659 300 €** (hors maîtrise d'ouvrage), réparti de la façon suivante :
- terrain = 505 071€ - Electricité = 62 329€ - Equipements = 91 900€

Le montant des subventions de **527 412€**, se répartit ainsi (définitif au 30/06/13) :
- Conseil Général (Pacte II) = 250 000 €, enveloppe Cantonale = 38 412€, enveloppe départementale = 13 000 €
- Conseil Régional = 90 000€ - Ligue Lorraine =30 000€
- Communauté Agglomération Forbach = 100 000 € - Enveloppe Parlementaire = 6 000€

Les subventions représentent 80% du montant HT, soit un montant TTC à la charge de la commune de 261 110 € auquel il faut enlever le remboursement de la TVA (FCTVA versé en 2014) de 122 079 €,
soit un **autofinancement de 139 031 €** plus autres frais (maîtrise d'ouvrage…), déduction faite de la TVA, de **34 209 €**

Les Finances de la Commune

Le point sur les principales subventions

reçues en 2012

Rénovation de l'école primaire et de la maternelle :

Solde subventions du Conseil Général (Pacte 57) = ***370 988 €***
Solde subventions de l'Etat :
- D.G.E. 2010 = ***30 980 €***
- D.G.E. 2011 = ***57 260 €***

Nouvelle chaudière de l'église :

Subventions de l'Etat :
- D.G.E. 2012 = ***5 042 €***

Divers travaux dans l'église :

Participation du Conseil de Fabrique = ***8 248 €***

prévues pour 2013

Terrain de Foot synthétique :

Conseil Général = ***301 412 €***
- Pacte II = ***250 040 €***
- enveloppe cantonale = ***38 412 €***
- enveloppe départementale = ***13 000 €***

Communauté d'Agglomération de Forbach = ***100 000 €***
Conseil Régional = ***90 000 €***
Ligue Lorraine de Football = ***30 000 €***
Enveloppe Sénatoriale (M. Grosdidier) = ***6 000 €***

1ère réunion de chantier

Réhabilitation de la cuisine Salle Polyvalente :

Enveloppe Sénatoriale (M. Masson) = ***5 500 €***

Nouvelle chaudière de l'église :

Conseil Général, subventions départementale (patrimoine) = ***4 801 €***

Equipement informatique de l'école :

Subventions de l'Etat :
- DETR 2012 = ***4 810 €***

Participation de l'Association des Parents d'Elèves = ***2 000 €***

Rappel sur le financement des travaux des écoles

Total Dépenses H.T. : ***1 125 240 €***

- Marchés = ***1 000 643 €***
- Hors Marchés = ***124 597 €***

Total des Subventions : ***718 531 € soit 71,80% du marché H.T.***

- Subventions du Conseil Général (Pacte 57) = ***528 397 €***
- D.G.E. 2010 = ***98 334 €*** - D.G.E. 2011 = ***81 800 €***
- Réserve Parlementaire (Lang) = ***10 000 €*** (reste à recevoir)

Le calendrier des manifestations

Août

samedi 10 et dimanche 11
U.S.A.Z.
Challenge supporter-Club
(stade Municipal Grosbliederstroff)

jeudi 15
Les Cavaliers
Randonné
(Ranch des Cavaliers)

Septembre

dimanche 8
A.S.C.A.
Marche gourmande
(Salle Polyvalente)

Octobre

dimanche 6
Comité des Doublés
Repas des Doublés
(Clos du Verger)

samedi 26
A.S.C.A.
Soirée Halloween
(Salle Polyvalente)

dimanche 27
Cyclo-Club Ariane
Sortie fin de saison
(Salle ASCA)

Novembre

dimanche 3
Parents d'Elèves
Bourse aux Jouets
(Salle Polyvalente)

samedi 16
Amicale des Pompiers
Bal de la Kirb
(Clos du Verger)

samedi 23 et dimanche 24
Aviculteurs
Exposition Avicole
(Salle Polyvalente)

samedi 23
Les Cavaliers
Soirée Beaujolais
(Ranch des Cavaliers)

dimanche 24
A.S.C.A
Marché de Noël
(Clos du Verger)

Décembre

vendredi 6 et samedi 7
Les Tournesols
Téléthon
(Place de la Mairie)
vendredi 6

vendredi 6
A.S.C.A
Volley nocturne
(Salle Polyvalente)

dimanche 8
A.F.C.
St-Nicolas
(Salle Polyvalente)

dimanche 8
Société des Mineurs
Banquet Ste-Barbe
(Clos du Verger)

vendredi 13
Country-Club
Noël du Country
(Salle Polyvalente)

samedi 14
Amicale des Pompiers
Repas Ste-Barbe
(Clos du Verger)

samedi 14
U.S.A.Z.
Noël du Foot
(Salle Polyvalente)

dimanche 15
Club 3ème âge
Banquet annuel
(Clos du Verger)

Vie Associative et Sportive

Marche de la santé 1er Mai - ASCA

Cette année, le ciel a été clément le jour de la Marche du Muguet organisée par l'A.S.C.A.

Après des semaines de pluie le 1 er mai a été ensoleillé et a permis à plus de 200 marcheurs de suivre le tracé de la marche du muguet ; circuit choisi par les deux vices présidents de notre association, Mme Monique Hoy et M. Simon Karmann.

A midi les participants se sont retrouvés dans la salle du Clos du Verger pour un déjeuner proposé par les membres de l'association.

A noter que l'A.S.C.A. vous propose une Marche Gourmande le dimanche 8 septembre 2013.
Comme les années précédentes, cette troisième édition sera limité à 250 participants...Avis aux Amateurs....

Les doublés

La fête des « Doublés » 2012 s'est déroulée au Clos du Verger, le dimanche 14 octobre 2012.

L'occasion unique de fêter ensemble les années doubles. (11, 22, 33, 44, 55, 66 , 77, ou 88 ans)

Les participants ont passés une excellente journée autour d'une bonne table et dans une ambiance festive.

Le succès des « Doublés » étant toujours présent, cette fête sera reconduite avec l'édition 2013, le 6 octobre prochain.

Tournoi Volley - ASCA

Initialement prévu en décembre 2012, le tournoi a dû être annulé à cause de la neige.

Ce n'était que partie remise pour le 15 février 2013 et l'occasion de retrouver 15 équipes à la salle polyvalente pour une rencontre dans la bonne humeur, la convivialité, sans oublier la compétitivité et la rivalité sportive qui ont opposés les plus aguerris d'entre eux !

La bourse aux jouets et puces - APEA

Flâner, prendre son temps, trouver ce petit objet qu'on cherche sans véritablement le chercher. Ce fut chose faite avec la traditionnelle bourse aux jouets dont les bénéfices de cette édition étaient consacrés à l'achat d'ordinateurs pour l'élémentaire et le financement de la Saint Nicolas.

Rendez-vous est pris à nouveau pour le premier dimanche de novembre 2013.

Marché de Noël - ASCA

Les traditions font toujours plaisir. Se retrouver autour d'un repas, trouver de délicieux biscuits, du gui, sentir le parfum de la cannelle, voir les jolies couleurs de Noël…

...Ce marché a eu lieu le dimanche 18 novembre à la salle polyvalente. Rien que du plaisir !

Téléthon - APEA -Tournesols

Décidément, la neige et le froid aiment accompagner les animations du Téléthon.

La marche avec les enfants a dû être raccourcie et Léo, le lion, a mouillé ses pattes tout en faisant plaisir aux enfants.

Grâce aux organisateurs, des photos de la marche et du feu d'artifice de la soirée ont été diffusées sur le site de la caravane de l'espoir et du Téléthon.

Une participation sur la vente des *feux d'artifices* a été versée au bénéfice de cette action humanitaire.

Quant à elle, l'opération *Illuminons Alsting* a permis d'envoyer 578,60 €.

Randonnée - Cavaliers

La première randonnée commune des cavaliers d'Alsting et du Club d'équitation de Saint-Avold a été organisée courant 2012. Les cavaliers étaient de tous âges, de 10 à 42 ans.

Trois jours de balades sur notre région et un accueil très sympathique de la part de notre association de cavaliers. L'expérience sera reconduite cette année en semaine avec un groupe d'adultes.

Vie Associative et Sportive

Puces des couturières - ASCA

L'ASCA a proposé sa première édition de "puces des couturières" en ce premier dimanche d'avril.

Brodeuses, tricoteuses, couturières proposaient leurs créations, tissus, dentelles, rubans, patchwork et une impressionnante collection de boutons en tous genres.

Malgré un public un peu timide, les organisateurs ont d'ores et déjà décidé de reconduire cette exposition l'année prochaine.

La nuit des sorcières - Amicale des Pompiers

Il faut croire que la sorcière se venge depuis quelques années car, une fois de plus, le mauvais temps a failli perturber le déroulement de la soirée !

Fort heureusement, le ciel s'est montré clément mais les pluies de la journée ont laissé place au froid.

Finalement la « méchante sorcière », confectionnée par les enfants de la maternelle, a été menée au bûcher par les sapeurs-pompiers et elle s'est enflammée, ses jolis vêtements ont brulés, et elle est partie en fumée.

Les DJ Geoffrey et Eric ont animé la soirée après la présentation d'un feu de friteuse par les sapeurs-pompiers.

La Société des Mineurs fête ses 60 ans

Après la messe célébrée en l'église Saint Pierre en l'honneur des défunts et vivants, l'harmonie municipale de Spicheren, les sapeurs-pompiers d'Alsting, les élus locaux, les Sociétés des mineurs de Grosbliederstroff, de Petite-Rosselle et de Forbach représentées par leurs présidents respectifs, les représentants de la Fédération des mineurs de Saar-Lor-Lux et un mineur en tenue ont défilé jusqu'au Clos du Verger pour le buffet apéritif. Le repas et l'après-midi se sont déroulés dans la convivialité et la bonne ambiance.

Carnaval des enfants - USAZ

Marche de l'Epiphanie - Amicale Pompiers

Marche gourmande - ASCA

St Nicolas - AFC

Travaux et achats divers

Les écoles

Panneau d'information

Aire de jeux

Dorénavant les enfants (et les parents) auront les pieds au sec… Montant des travaux ***3 432€***

Support pour les cycles

Dépenses pour l'ensemble, panneau/support ***1 449€***

Matériel informatique

En partenariat avec l'Association de Parents d'Elèves, la Municipalité a équipé l'école d'un parc informatique. Soit vingt ordinateurs portables avec en moyenne 3 postes par classe, y compris la maternelle.
Cet équipement relié en réseau servira d'outil pédagogique pour l'ensemble des élèves.
Un investissement d'un montant global de **17 500 €** T.T.C. financé par la commune à hauteur de **10 690 €** avec une participation de l'APE d'Alsting pour un montant de **2 000 €** et une subvention de l'Etat au titre de la DETR de **4 810 €**

20 ordinateurs identiques à celui-ci ont été installés dans les différentes salles de classe. A noter que tous les postes pourront facilement être regroupés dans la salle informatique lors de travaux communs.

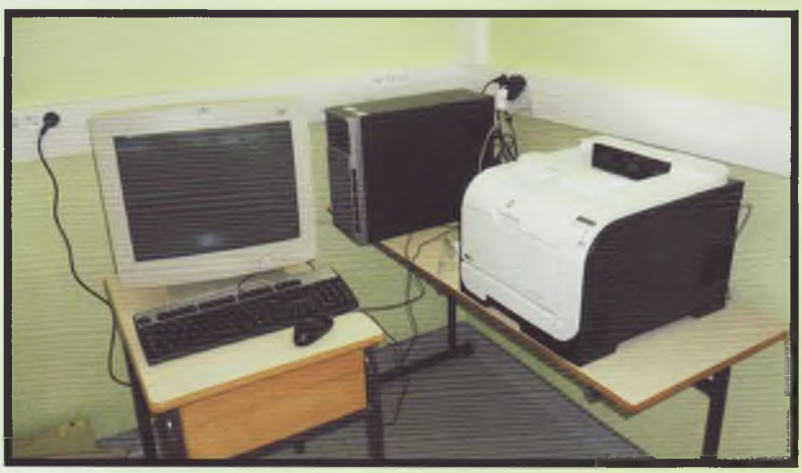

Le coin du serveur et de l'imprimante

Eglise

Décapage calvaire

Montant des travaux : ***1 029 €***

Garde corps escaliers

Montant des travaux : ***1 592 €***

Nouvelle Chaudière

Remplacement de la chaudière de l'église, montant des travaux : ***28 715 €***

Voirie

Petites réparations des routes avant les grands travaux...

Avant d'entreprendre de gros travaux sur les routes, notamment la rue St-Jean ou la rue du Stade (qui feront parti des prochains gros travaux), de petites réparations furent nécessaires sur l'ensemble du réseau.
En 2012 nous avons investi **74 000 €** et pour 2013 nous prévoyons **60 000 €**

Réfection du mur de soutien et du chemin qui mène au ranch des cavaliers

Montant global des travaux ***19 520€***

Travaux et achats divers

Le Clos du Verger

Nouvelle vaisselle

Assiettes, tasses, sous tasses et verres.
Montant de l'achat : ***8 410 €.***
À noter que l'ancienne vaisselle a servi à équiper la nouvelle cuisine de la salle polyvalente.

Armoire de rangement

Pour le rangement des ustensiles de cuisine.
Montant de l'achat : ***1 663 €***

Auto laveuse

Montant de l'achat : ***2 332 €***

Friteuse électrique

A la demande de plusieurs associations, une friteuse électrique équipe dorénavant la cuisine de la salle polyvalente.
Montant de l'achat : ***1 028 €***

Salle Polyvalente

Rangement de la sono

Une partie de la scène a été utilisée pour le rangement de la sono.

Régie Télédistribution

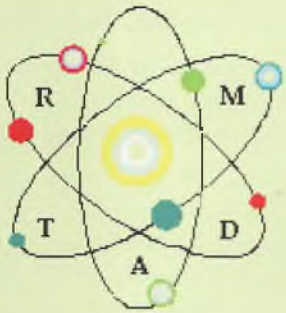

La régie de télédistribution vous annonce l'arrivée du haut débit internet suite au sondage réalisé fin 2012.

Internet par le câble, ce sera possible très bientôt. Les dates précises ne sont pas encore connues, les travaux sont en cours mais les autorisations administratives prennent énormément de temps. Néanmoins, nous pensons que les premiers internautes pourront être câblés dès le mois de juillet.
Vous aurez le choix entre la télévision numérique, internet avec la possibilité d'un débit de 5, 10 ou 50 Mo et le téléphone fixe illimité.

Les tarifs :

- Télévision 14,50€/mois
- Téléphone 16,00€/mois
- Internet
  - 5 mb/s 16,50€/mois
  - 10 mb/s 23,50€/mois
  - 50 mb/s 42,00€/mois

Pourquoi choisir la régie d'Alsting ? Vous avez un interlocuteur proche de vous, dans votre village, un dépannage très rapide. Le contrat internet peut être fourni sans abonnement à la TV sous réserve de faisabilité technique.
Très réjouissant aussi, vous pouvez regarder vos émissions préférées sur plusieurs téléviseurs et naviguer sur internet en même temps, sans que la qualité de la connexion soit altérée.
Vous disposerez de la même qualité de surf sur tous les ordinateurs de votre habitation.

Donc n'hésitez plus, réservez un ou plusieurs abonnements dès maintenant :

Soit par téléphone au 06 07 60 09 51
Soit par mail à regie-tele@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la déchetterie

	du 1er mars au 30 septembre		du 1er octobre au 28 février	
Lundi		15h00 à 19h00		14h00 à 18h00
Mardi		15h00 à 19h00		14h00 à 18h00
Mercredi		15h00 à 19h00		14h00 à 18h00
Jeudi	09h00 à 12h00	14h00 à 19h00	09h00 à 12h00	13h00 à 18h00
Vendredi	09h00 à 12h00	14h00 à 19h00	09h00 à 12h00	13h00 à 18h00
Samedi	09h00 à 12h00	14h00 à 18h00	09h00 à 12h00	14h00 à 18h00

Urbanisme

Formalité obligatoire pour tout particulier lors de travaux à proximité de réseaux aériens et souterrains

Chaque année, de nombreux dommages sont déplorés lors de travaux effectués à proximité des réseaux aériens et souterrains (électricité, eau, gaz…).

Afin de réduire ces incidents, professionnels et particuliers doivent obligatoirement déclarer les travaux qu'ils envisagent de faire devant leur propriété, et pour lesquels l'ouverture du domaine public est nécessaire.
Cette déclaration doit être faite aux exploitants des réseaux impactés. En retour, ces derniers leur fournissent tous les renseignements utiles pour « construire sans détruire ».

Par conséquent, lors de travaux qui touchent le domaine public (par exemple tranchée devant sa propriété pour l'assainissement…), il est obligatoire pour toute entreprise, mais également pour les particuliers qui font les travaux eux-mêmes, de procéder de la manière suivante :

- se connecter au site INERIS, http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr, pour créer un compte « Exécutant de travaux » (un manuel d'utilisation est disponible sous l'onglet « Communication »),
- compléter la demande de travaux (**D**éclaration d'**I**ntention de **C**ommencer les **T**ravaux)
- envoyer cette dernière à tous les exploitants de réseaux (par fax, courrier…), dont la liste est disponible après avoir défini l'emprise du chantier.

Pour les personnes ne disposant pas d'internet ou de moyen d'impression, des formulaires de déclaration de travaux, ainsi que la liste des exploitants de réseaux, sont disponibles en mairie.

Le délai de réponse est de 10 jours en moyenne, et ainsi tout particulier sera informé de l'existence de réseaux à l'endroit du chantier prévu.

Bilan 2012

Déclarations Préalables : 42

NOMBRE	REALISATIONS	NOMBRE	REALISATIONS
1	Piscine enterrée ou semi-enterrée	6	Garages - Abris de voiture
6	Réfections toitures	5	Clôtures, murs et murets
7	Panneaux photovoltaïques	1	Parking
1	Abri de jardin	3	Créations d'ouvrants
7	Terrasses, couvertures de terrasses et vérandas	5	Rénovations façades

Permis de Construire accordées : 16

NOMBRE	REALISATIONS	NOMBRE	REALISATIONS
12	Maisons individuelles	2	Modification surface habitable
1	Immeuble avec logements	1	Division logement en appartements

Autres réalisations : 20

NOMBRE	REALISATIONS
20	Certificats d'urbanisme

Permis de Construire refusés : 2

NOMBRE	OBJET
1	Occupation du sol non autorisée
1	Dépassement distance limite séparative

Il faut le savoir…..

Terrain de Foot

La réfection du terrain de foot, l'implantation d'un terrain synthétique a pu susciter des interrogations voire même des critiques.

Ces travaux vont se faire :

- parce qu'en 2008, lors de la dernière campagne électorale nous les avions promis,
- parce que ce type de terrain est le seul moyen qui réponde entièrement à la problématique qui est la nôtre, celle de pouvoir s'entrainer et jouer les matchs sur une même surface.

Personnellement je ne voulais pas sacrifier cette association qui compte une bonne centaine de licenciés dont de nombreux jeunes.

Oui nous avons eu le courage d'investir dans une structure qui apportera un souffle nouveau à l'**U**nion **S**portive d'**A**lsting **Z**inzing.

Le coût résiduel à la charge de la commune, subventions déduites, est de 173 240 € pour l'ensemble de cet équipement.

Gestion de l'Eau

Une réflexion est engagée au niveau de la commune sur l'avenir de la gestion de l'eau.

Comme vous le savez le service de l'eau est en principe une compétence intercommunale. Depuis 1912, nous l'exploitons sous la forme d'une régie propre au sein de notre commune.

Les investissements de ces dernières années nous conduisent, si nous voulons conserver un réseau en bon état et si nous voulons renforcer et moderniser nos installations, à réfléchir à un autre mode de gestion.

Quelle que soit notre décision, celle-ci se fera d'une manière réfléchie en prenant en compte tous les paramètres et notamment celui du prix.

L'essentiel sera de garantir dans le futur un service de qualité à un prix raisonnable en phase avec celui que nous pratiquons actuellement...

Château d'eau

Poste de refoulement

Divers infos

Défibrillateur

La défibrillation constitue un maillon essentiel de la **chaîne de survie**.
Celle-ci consiste en une série de quatre maillons qui procurent aux victimes d'urgences médicales les meilleures chances de survie.
Ces maillons sont les suivants :

- **Appel** rapide aux services préhospitaliers d'urgence (15)
- **Massage cardiaque** rapidement entrepris
- **Défibrillation** précoce

Soins médicalisés rapides (rendus possibles grâce à l'appel au 15)

Installé à l'arrière de la Mairie devant l'accès aux logements

GrDF

URGENCE SECURITE GAZ **24H/24 - 7 jours/7**

En cas de problème ou d'odeur de gaz, contactez ce numéro qui figure sur les factures éditées par les fournisseurs et sur le site de GrDF **www.grdf.fr**

N° vert 0 800 47 33 33
Appel gratuit depuis un poste fixe

L'ACCUEIL GAZ NATUREL RACCORDEMENT ET CONSEILS

L'accueil Gaz Naturel Raccordement Conseils, conseille et accompagne les clients dans la réalisation de leurs projets de raccordement au réseau de gaz naturel. Ceci sur l'ensemble de la région Est. Il est également chargé de promouvoir les usages du gaz naturel.

N° Cristal 09 69 36 35 34
Appel non surtaxé

Dissolution du Syndicat Intercommunal du Collège Val de Sarre

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de la coopération intercommunale, le Préfet a demandé la dissolution du Syndicat Mixte Intercommunal du collège Val de Sarre.
La reprise de la gestion du gymnase par la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences (CASC) est effective depuis le 1er janvier 2013.
Trois communes dont Alsting, non membres de la CASC versaient jusqu'à présent une participation financière au syndicat pour les élèves fréquentant le collège Val de Sarre.
Dorénavant, la participation financière sera versée à la CASC, pour permettre aux collégiens issus de la commune de continuer à fréquenter le gymnase pendant les horaires scolaires pour la pratique des programmes d'éducation physique et sportive.

Un peu de Civisme

Bruits de voisinage

Retour de l'été égal retour des travaux de jardinage et de bricolage.
Ces travaux réalisés par les **particuliers** à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc…, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
Le samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

CES TRAVAUX SONT INTERDITS LES DIMANCHES ET JOURS FERIES
NOUS DEMANDONS DE RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LES PAUSES DE MIDI

Toute personne utilisant dans le cadre de ses **activités professionnelles**, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la propriété publique ou dans des propriétés privées, des appareils, outils, engins, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit respecter les horaires de travail suivants :

Les jours ouvrables de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
Le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

CES TRAVAUX SONT INTERDITS LES DIMANCHES ET JOURS FERIES
(sauf en cas d'interventions urgentes et nécessaires)

Nachbarschaftslärm

Die warme Jahreszeit ist auch die Zeit der Rasenmäher, die in den Garten vor sich hin brummen.
Mit der Ruhe im eigenen Garten ist es dann vorbei, wenn ein Nachbar seinen Rasenmäher in Betrieb nimmt. Der monotone Lärm dringt durch die geöffneten Fenster auch in Häuser und Wohnungen und das viele Minuten lang, je nach Größe des zu mähenden Rasenstückes.
Zu Recht haben die Nachbarn Anspruch auf die Einhaltung bestimmter Ruhezeiten, in denen Rasenmäher nicht oder nur eingeschränkt benutzt werden dürfen.
In unserem Dorf gibt es Bestimmungen die den Gebrauch von Maschinen und Geräten einschränken.
In der folgenden Zeiten ist es erlaubt :

Werktags von 8 Uhr bis 12 Uhr und von 13.30 Uhr bis 19.30 Uhr
Samstags von 8.30 Uhr bis 12 Uhr und von 13.30 Uhr bis 18.30 Uhr

DIE MITTAGSPAUSE IST EINZUHALTEN
AN SONN - UND FEIERTAGEN SIND DIE O.G. ARBEITEN VERBOTEN

Für Berufstätige sind folgende Zeiten einzuhalten :

Werktags von 7.30 Uhr bis 12 Uhr und von 13 Uhr bis 18 Uhr
Samstags von 8 Uhr bis 12 Uhr und von 13 Uhr bis 18 Uhr

AN SONN - UND FEIERTAGEN SIND DIE O.G. ARBEITEN VERBOTEN
(ausser notwendige oder dringende Arbeiten)

Réponse de la bergère au berger sur l'article paru dans le bulletin municipal numéro 30 (unn Ob die Zinzinger das lése kinne ?)

Onntwort onn dene alschdinger bub und hirt, von der zinzinger hirtin.
Wie er geschrieb hatt, muss er uff em Kirje wech auff de welt kumm sinn. Für mich iss égal wou ma uff de welt kummt, haupsach gesund.
Das dort nur fünef hisser waren isch mir klar. Das war frujohr es alschdinger « kalt nackig », wissener was ich damit menne ?
Dort wo ich uff de welt kumm sinn, ware schon viel mehr hisser, unn wone heit noch dort.
Jezt iwer die berufe wos frijahr in Alschdinge ginn hatt, unn die in Zinsinge. In Alschdinge ware die hirte bekonnt, fa mich e berouf wie jeder onnere, unn in Zinsinge do ware viel viel mehr beroufe.
Do hat's beroufe ginn do wisse heut die Alstinger noch nix dofon ; das die mol existiert honn (la preuve). In Saabrigge gibs e Zinsinger stross awa nur a Alschdinger wech, do hingt de hoke.
Jetz stelle ich dem hirt die froh : ware die Alstinger die bessere oder die Zinsinger ?
Do konn er unn noch onnere mol iwerlehe.
Das mit dem Maire ich e so sach. Schlaou hin un schlaou her wie ihr es alle wisse, sinn schon viel schlaouere gestorb. Was der hirt do mit gemennt hat, das sinn schon viel mehr gratzfissien. Minni nachbar hatt gemennt das hatt was mit radfare se doun.
Unn noch enns : wo isch donn jetz unser chef vom dorf her ? Alschdinge, Zinsinge oder Hesslinge ?
Ich wäses immer noch nit. Unn noch ens : ich honn zu ohre grit das der hirt zu de patere iwa gelaaf isch. Stimms ? Ich son mir, warum nitt ? Wenn man im elter noch die rente vabessere konn !
Ich glave das na das alles lèse kinne was ich geschriebt honn, es grust euch die Zinsinger hirtin. Unn späziell on de hirt..... nix fa ungrutt.

Vielmals merci .....

Diese text ist origigal une ohne zensur..

& CONCEPTION REALISATION

Directeur de la Publication :
Jean-Claude HEHN
Commune d'Alsting
Place de la Mairie 57515 ALSTING
Rédaction et Conception :
Commission de l'Info

Crédits Photographiques :
Commune d'Alsting
Dépôt Légal :
Juillet 2013

SM